

Dossier unique d'inscription

Année scolaire 2020/2021

Accueil du matin
Restauration scolaire
Accueil du soir



Pour assurer l'accueil de votre enfant dès le jour de la rentrée, l'inscription devra être effectuée au plus tard le **vendredi 28 août 2020** :

- à l'annexe La Rotonde, 6-8 rue des filles Notre Dame ;
- à l'espace France service de Perseigne (ancienne maison de services au public), Place de la Paix ;
- ou à l'espace France service de Courteille, localisé dans l'enceinte de l'Espace Marie Terrier, 28 rue de Vicques.



Liste des pièces à fournir pour l'instruction du dossier

- Carnet de vaccination
- Attestation d'assurance responsabilité civile ou extra-scolaire valable pour l'année scolaire 2020-2021
- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant
- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition ou dernier bilan comptable (pour les artisans et commerçants)
- Justificatif détaillant le dernier paiement des prestations sociales et familiales (CAF ou MSA) datant de moins de 6 mois
- Justificatif de domicile récent
- En cas de séparation des parents : extrait du jugement précisant la ou les personnes titulaires de l'autorité parentale ainsi que la résidence de l'enfant

Cadre réservé à l'administration

Instruction 1 :

Date de réception du dossier : ___/___/___ Agent instructeur :

Dossier complet Dossier incomplet

Remarques :

Instruction 2:

Date de réception du dossier : ___/___/___ Agent instructeur :

Dossier complet Dossier incomplet

Remarques :

Autres modifications :

Date de modification n°1 : Agent instructeur :

Date de modification n°2 : Agent instructeur :



Feuillet 1 : INFORMATIONS SUR LE FOYER

(une seule fiche à remplir par foyer)

Représentants du foyer (habitant avec les enfants)

Représentant 1 :

Mme - M. NOM : Prénom.....

N° de tél domicile : N° de tél professionnel :

N° de tél portable : Mail :

Représentant 2 :

Mme - M. NOM : Prénom.....

N° de tél domicile : N° de tél professionnel :

N° de tél portable : Mail :

 *Attention, vous devez communiquer sans délai et par écrit tout changement de coordonnées ou de situation familiale au Département de l'Education et des Proximités, service Education, mairie d'Alençon – Annexe La Rotonde, 6-8 rue des Filles Notre Dame.*

Enfants résidant au sein du foyer, scolarisés en maternelle et en élémentaire

NOM	PRENOM	Date de naissance	Lien de parenté avec les représentants du foyer (père, mère, beau-père, belle-mère, famille d'accueil etc.)	
			Représentant 1	Représentant 2

Adresse du foyer où vit (vivent) le(s) enfant(s) ?

.....
.....

Numéro allocataire CAF

N° allocataire :

Nom et prénom de l'allocataire :

Les informations recueillies lors de l'inscription sont collectées pour la gestion des temps périscolaires et de restauration scolaire mis en place dans les écoles publiques alençonnaises. La base légale du traitement repose sur des prérogatives de mission de service public. La communication des informations est obligatoire pour pouvoir bénéficier du service public. Les données sont destinées au service éducation de la Ville et de la Communauté urbaine d'Alençon et seront conservées le temps du traitement puis archivées conformément à la durée légale des archives municipales. Conformément à la loi « informatique et libertés » modifiée, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de limitation, de portabilité et de rectification des informations vous concernant, d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes. Vous pouvez exercer ces droits en adressant un courrier ou courriel accompagné d'un justificatif d'identité à : Ville d'Alençon – délégué à la protection des données – Place Foch CS 50362 61014 Alençon cedex ou dpo@ville-alencon.fr. Vous avez enfin la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.